

20.11.2009 - 10:40 Uhr

«Weathering the storm» - étude mondiale d'Ernst & Young sur les hedge funds

Zurich / New York (ots) -

D'après une étude récemment publiée par Ernst & Young, le ralentissement économique mondial a contraint les gérants de hedge funds à réagir rapidement et radicalement aux demandes des investisseurs.

L'enquête s'adressait à 100 des plus grands hedge funds au monde et a été menée par la société internationale de conseil Greenwich Associates, spécialisée dans l'étude de marché, pour le compte d'Ernst & Young. Ses résultats mettent en évidence les profonds changements qui ont été réalisés l'année dernière en matière de gouvernance, de gestion de fonds et de reporting aux investisseurs et qui ont contribué à renforcer la confiance des investisseurs, sans pour autant entraîner des coûts supplémentaires notables pour les fonds.

Les sondés estiment que la transparence et la gouvernance améliorées suite à la crise économique représentent de réels progrès pour les investisseurs. Cette adaptation rapide constitue à leurs yeux la preuve que leur industrie est en mesure de répondre concrètement aux besoins des investisseurs. Concernant la surveillance réglementaire renforcée en revanche, ils estiment que celle-ci manque de précision, est peu utile aux investisseurs et trop coûteuse.

Cataldo Castagna, Head of Asset Management chez Ernst & Young Suisse, déclare: «Les gérants que nous avons interrogés ne sont pas opposés à une nouvelle réglementation. Ils comprennent, au contraire, la nécessité d'une surveillance réglementaire plus stricte et s'y préparent, mais s'avouent néanmoins préoccupés par l'harmonisation entre les autorités de surveillance des Etats-Unis, de l'Union européenne et d'autres pays ainsi que par le coût de la mise en conformité par rapport aux bénéfices que peuvent en retirer les investisseurs.»

Profonds changements structurels

La crise financière a imposé d'importants changements à l'industrie des hedge funds. Les gérants interrogés reconnaissent ainsi avoir modifié leurs conditions de liquidités (40%), leur reporting aux investisseurs (38%), leur gestion ou conservation de fonds (32%), leur structure de commissions (27%) et leur gestion des risques (27%) depuis le début de l'année.

Plus de la moitié (56%) des fonds interrogés ont modifié ou prévoyaient de modifier leurs conditions et/ou commissions de rachat. Suite à la pression exercée par les investisseurs, un gérant sur quatre a baissé le tarif de ses commissions et près de la moitié ont appliqué la même stratégie pour acquérir de nouveaux capitaux. Près d'un tiers des gérants ont opté pour une solution plus controversée, à savoir l'introduction de seuils limites ou de suspensions de rachat durant la crise, mais restent confiants que ces décisions n'affecteront pas leur capacité à conserver ou à acquérir des capitaux. Presque 53% des gérants interrogés ont estimé que de telles mesures contribueront au maintien du capital des investisseurs dans le fonds sur le long terme.

Selon 80% des sondés environ, la publication plus soutenue d'informations financières vise avant tout une meilleure

compréhension du risque et de la performance. A noter que les investisseurs accordent une plus grande importance à une meilleure compréhension du risque que de la performance, et ce à raison de trois pour un. La concentration du risque (95%) et l'effet de levier (71%) affichent l'augmentation la plus marquée en termes de communication d'informations liées à la gestion du risque. Pratiquement tous les sondés fournissent ces informations une fois par mois.

Comme le commente Jérôme Vial, expert financier dans la division Asset Management d'Ernst & Young Suisse: «Ces exigences de transparence accrue sont considérées par l'industrie des hedge funds comme des initiatives utiles, dont les bénéfices dépassent nettement les coûts. Néanmoins, près de la moitié des sondés ont indiqué que certaines informations n'étaient échangées qu'avec ceux qui les demandaient.»

Fort impact de la directive proposée par l'UE

Hors des frontières de l'Europe, et notamment aux Etats-Unis, rares sont ceux qui ont connaissance du projet de directive sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (directive AIFM). Environ un sixième des sondés ayant consulté la directive cesseraient toute activité dans l'UE si la directive était adoptée dans sa forme actuelle et 30% renonceraient à ouvrir un site en Europe.

Quatre fonds européens sur cinq estiment que la directive entraînerait une augmentation des coûts, tandis que 28% pensent qu'elle permettrait d'améliorer la confiance des investisseurs. Selon 26%, cette directive ralentirait la procédure de reporting.

«Bien que beaucoup jugent improbable l'adoption du projet de directive dans sa forme actuelle, des doutes sont exprimés quant à son bien-fondé et à son but. On s'étonne également du fait qu'une législation commerciale puisse être si politisée alors qu'elle manque de repères clairs et que les parties prenantes sont si peu impliquées dans sa promulgation», déclare Jérôme Vial.

Tendances futures

Comme le précise Cataldo Castagna, «Nous observons une nette tendance des hedge funds à envisager l'implantation d'une partie ou de l'ensemble de leur activité en Suisse et plus particulièrement dans la région genevoise». Le taux d'imposition plus élevé à Londres en est certes un vecteur, sans oublier que la Suisse offre une très bonne qualité de vie, un environnement réglementaire stable et une infrastructure solide financière. «Nous constatons également que les prestataires de services qui s'adressent à cette industrie renforcent leur présence en Suisse afin de suivre leurs clients. Le débat actuel sur la directive AIFM au niveau européen, en particulier en ce qui concerne les relations avec les Etats non membres de l'UE et la délégation de services aux Etats non membres de l'UE, promet d'être intéressant et aura assurément un grand impact», affirme Jérôme Vial.

D'après les gérants, l'industrie des hedge funds connaîtra une vague de consolidation suite aux récents événements et au nouveau système de réglementation. Des coûts plus élevés ainsi qu'un accès plus réglementé entraîneront une réduction du nombre et de la taille des start-up par rapport à la période d'avant la crise.

Et Cataldo Castagna de conclure: «L'industrie des hedge funds à survécu à la tempête, mais en garde des séquelles. Bien qu'elle semble résignée à accepter la législation, la réglementation et les modifications fiscales, des craintes subsistent que les autorités n'aillent trop loin et que certaines de leurs mesures s'avèrent inadaptées, entraînant des coûts largement supérieurs aux bénéfices pour les investisseurs.»

A propos de l'étude

Greenwich Associates a interrogé pour le compte d'Ernst & Young

100 hedge funds représentant USD 680 milliards d'actifs sous gestion (environ la moitié des actifs de cette industrie). L'objectif de cette étude était de mieux comprendre l'impact des forces du marché et du nouvel environnement réglementaire sur les hedge funds et d'identifier les mesures prises par ces derniers pour faire face à un avenir plus incertain. Il a été demandé aux gérants de hedge funds de commenter les aspects suivants: commissions et conditions de liquidités/rachat, conservation de capitaux et prime brokerage, transparence/reporting aux investisseurs, réglementation et législation fiscale des Etats-Unis et de l'Union européenne, reporting réglementaire, contrôles indépendants et enfin leurs attentes quant à l'avenir de leur industrie.

Bref portrait d'Ernst & Young

Ernst & Young est un des leaders mondiaux dans les domaines de l'assurance, la fiscalité, les transactions et le conseil. Nos 135'000 collaborateurs, répartis dans le monde entier, partagent les mêmes valeurs et un engagement inébranlable pour fournir une qualité de haut niveau. En Suisse, Ernst & Young est un des leaders en audit et en conseil. Elle offre également ses services dans les domaines de la fiscalité et du droit ainsi qu'en matière de transactions et de comptabilité. Nos 1'900 collaborateurs ont dégagé un chiffre d'affaires de CHF 563 millions pour l'exercice 2007/08. C'est en aidant nos collaborateurs, nos clients et les communautés auxquelles nous appartenons à donner le meilleur d'eux-mêmes que nous faisons la différence. Pour de plus amples informations, rendez-vous sur notre site Internet www.ey.com/ch

Ernst & Young désigne l'organisation mondiale des sociétés membres d'Ernst & Young Global Limited, chacune d'entre elles étant une entité juridique séparée. Ernst & Young Global Limited, société britannique, ne fournit aucun service aux clients.

Contact:

Simone Jeanne Isermann
Ernst & Young
Porte-parole
Tél.: +41/58/286'35'97
E-Mail: simone.isermann@ch.ey.com

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100016476/100594102> abgerufen werden.